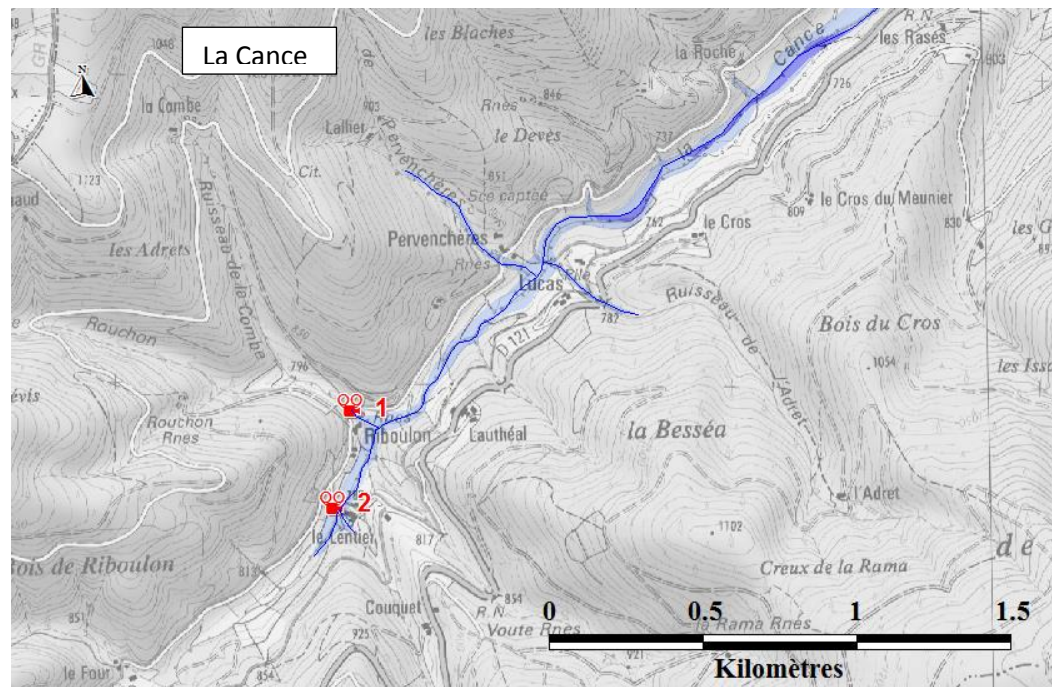


Atlas photographique – bassins versants de la Cance et de la Deûme



Légende des cartes

Plaine alluviale fonctionnelle

- lit mineur
- lit moyen
- lit majeur
- plan d'eau artificiel
- lit mineur (< à 5m de large)

Photos de terrain

- Numéros
- localisation de la photo



Photo 1 : ouvrage de franchissement - vue vers amont – Commune de Saint-Julien-Vocance



Photo 2 : maison en ZI - vue vers amont – Commune de Commune de Saint-Julien-Vocance

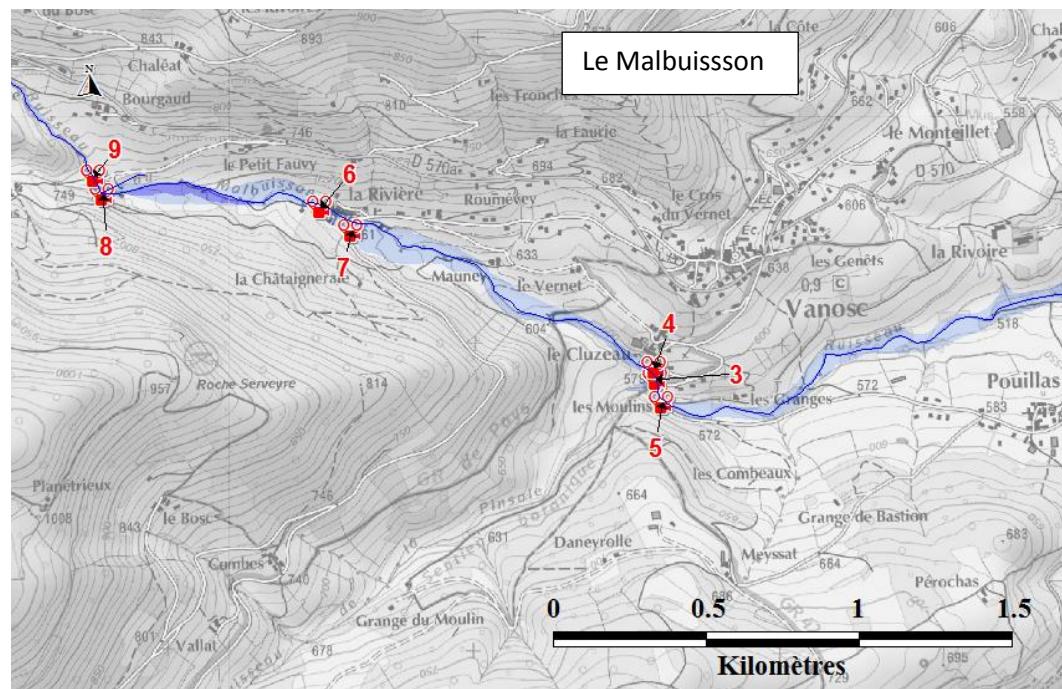


Photo 3 : vue aval en direction du moulin - lieu-dit les moulins - Commune de Vanosc



Photo 4 : vue amont en rive gauche - lieu-dit les moulins - Commune de Vanosc



Photo 5 : maisons en zi - lieu-dit les moulins – Le Cluzeau – Commune de Vanosc



Photo 6 : vue vers aval en rive droite – Les Rivières – Commune de Vanosc



Photo 7 : axe d'écoulement en rive gauche - Commune de Vanosc



Photo 8 : prise d'eau vue depuis la rive droite - Commune de Vanosc



Photo 9 : ouvrage cadre vue vers aval – Pont de Moras – Commune de Vanosc

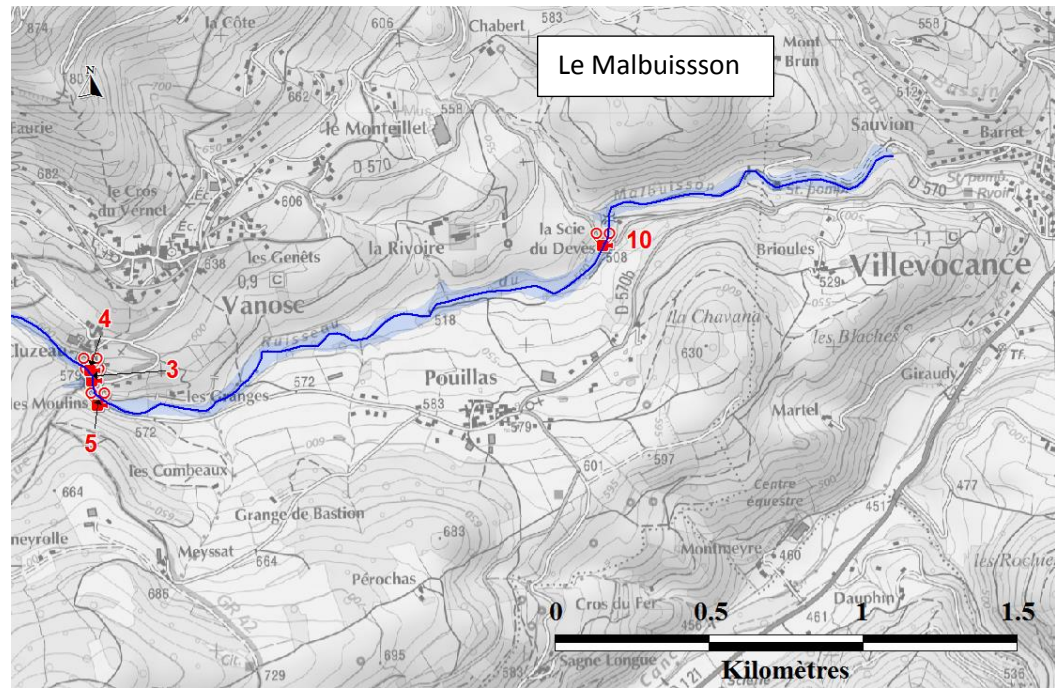


Photo 10 : vue vers l'aval depuis la route - Commune de Vanosc

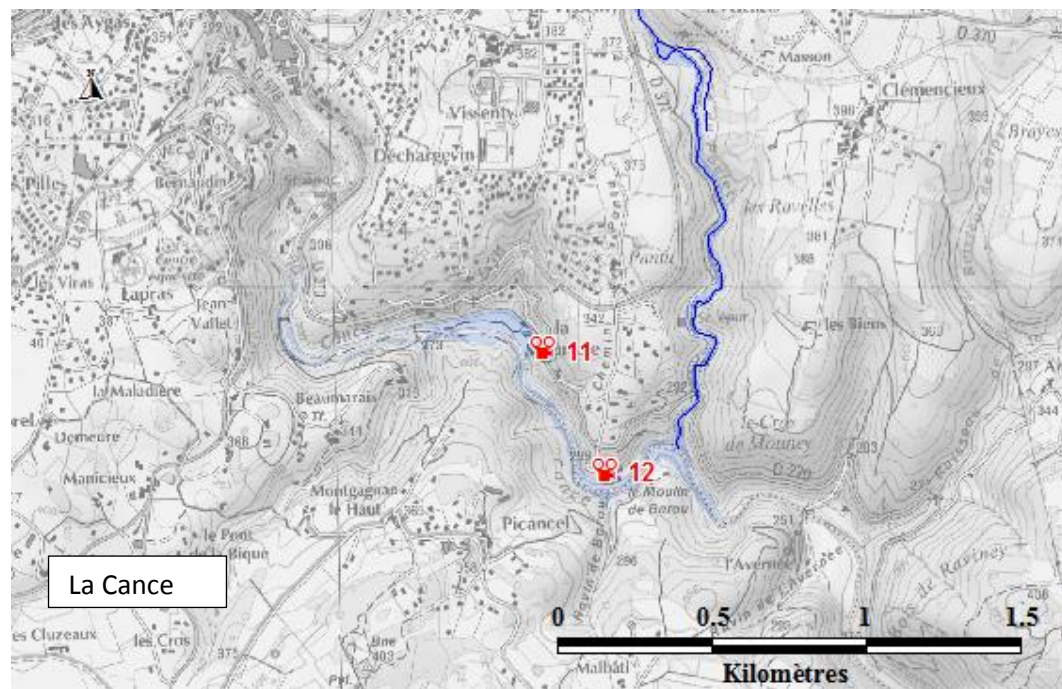


Photo 11 : vue vers l'amont au lieu-dit La Mourièse - Commune d'Annonay



Photo 12 : vue vers l'aval lieu-dit le moulin de Barou - Commune d'Annonay

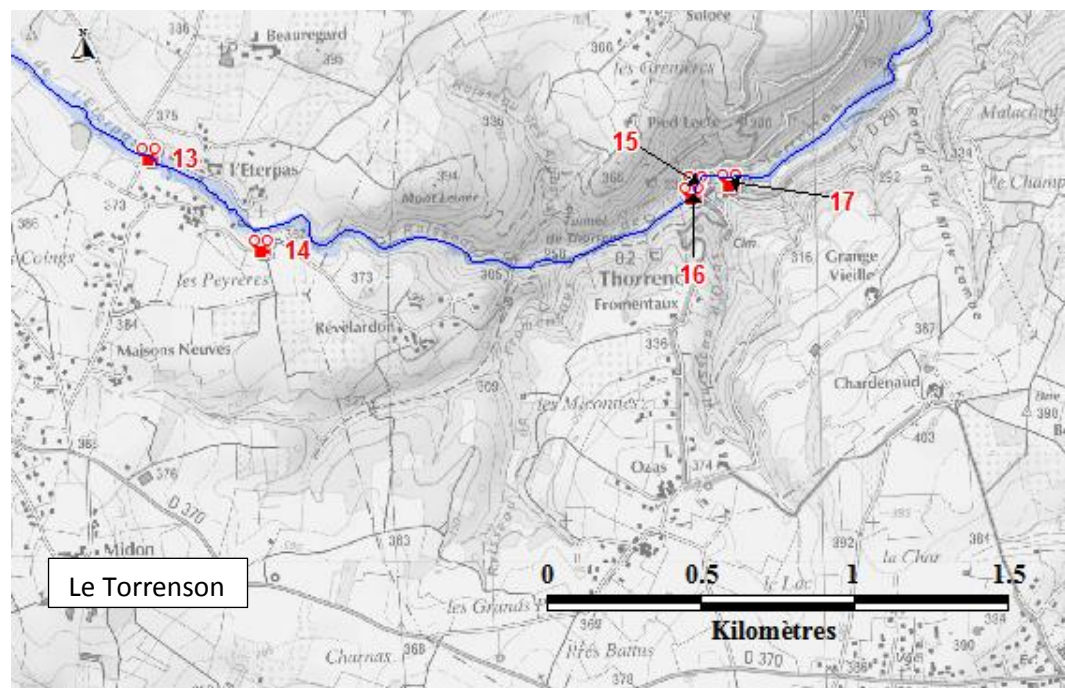


Photo 13 : maison à cheval sur le talus hydrogéomorphologique - Eterpas le Haut – Commune de Saint-Cyr



Photo 14 : maison à cheval sur le talus hydrogéomorphologique et remblai en zone inondable – Eterpas le Bas – Commune de Saint-Cyr



Photo 15 : vue vers l'amont - affluent rive droite du Torrenson ruisseau d'Ozas – busé - Commune de Thorrenc



Photo 16 : vue vers l'aval en rive droite – confluence Torrenson/ruisseau d'Ozas – centre-bourg – Commune de Thorrenc



Photo 17 : affluent en rive gauche et maisons en zi - Commune de Thorrenc

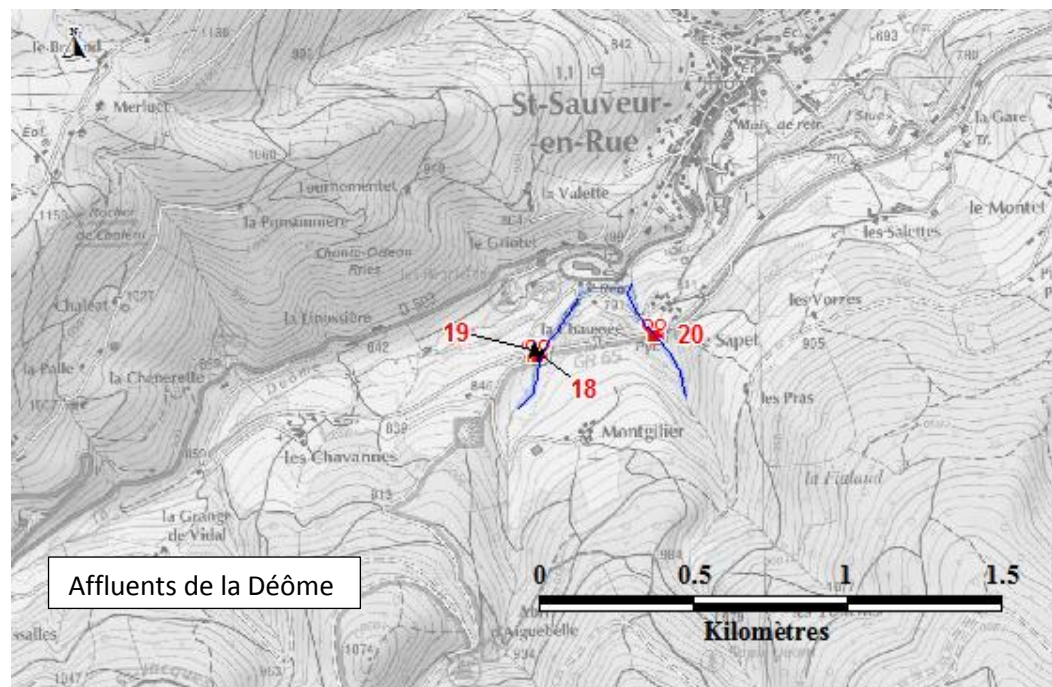


Photo 18 : vue vers l'aval depuis remblai SNCF – Commune de Saint-Sauveur-en-Rue



Photo 19 : vue vers l'amont depuis remblai SNCF – Commune de Saint-Sauveur-en-Rue



Photo 20 : vue vers l'aval depuis remblai SNCF – Commune de Saint-Sauveur-en-Rue

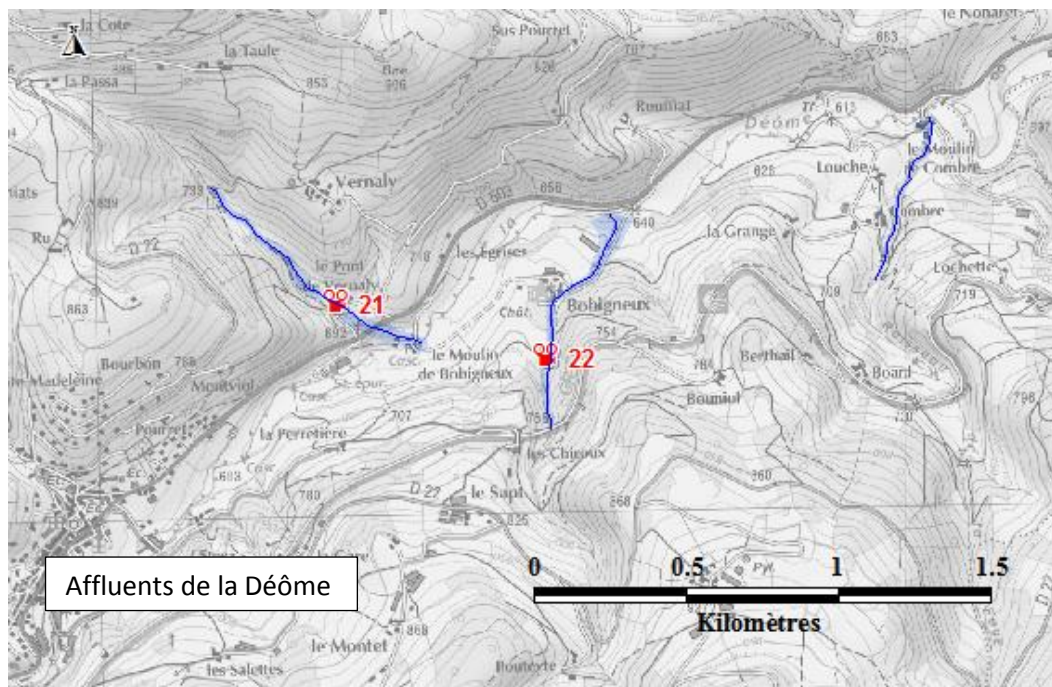


Photo 21 : vue vers l'aval maison hors zone inondable -- Commune de Saint-Sauveur-en-Rue



Photo 22 : Vue vers l'aval, limite zone inondable au niveau de la route -- Commune de Saint-Sauveur-en-Rue

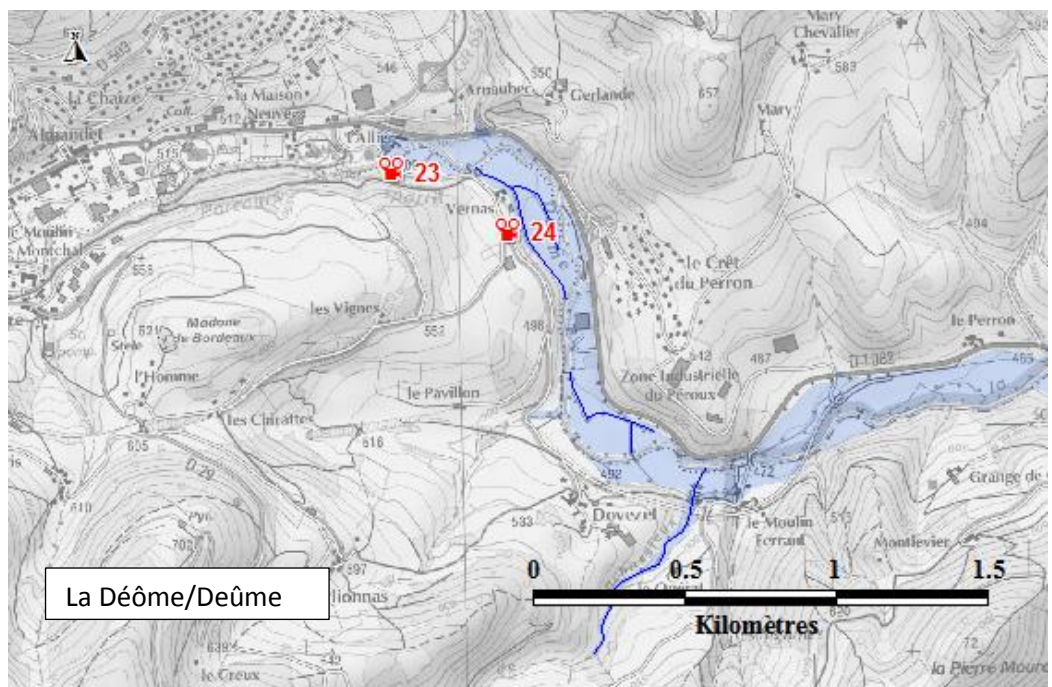
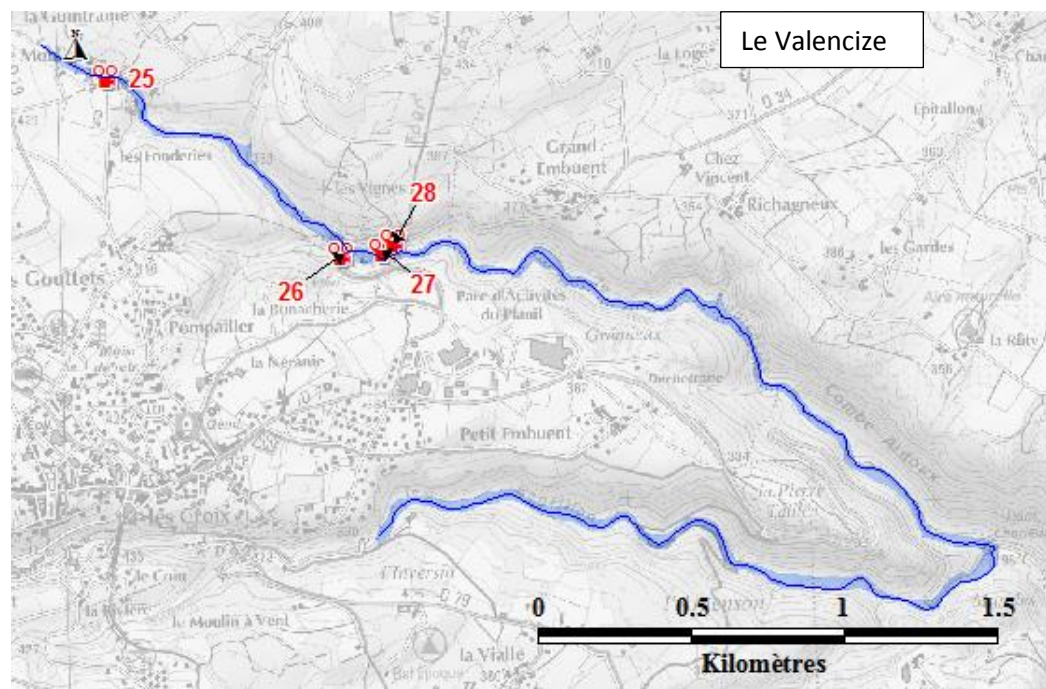


Photo 23 : Vue vers l'aval, limite zone inondable au niveau de la route – Commune de Burdignes



Photo 24 : axe préférentiel dans le lit majeur, vue vers amont - Commune de Burdignes



Le Valencize



Photo 25 : vue vers l'amont - maisons en zone inondable – Commune de Pélussin



Photo 26 : Step en remblai – Commune de Pélussin



Photo 27 : partie de la maison en zone inondable - vers aval - rive gauche - Commune de Pélussin



Photo 28 : vue depuis la rive gauche - maisons en zone inondable - Commune de Pélussin

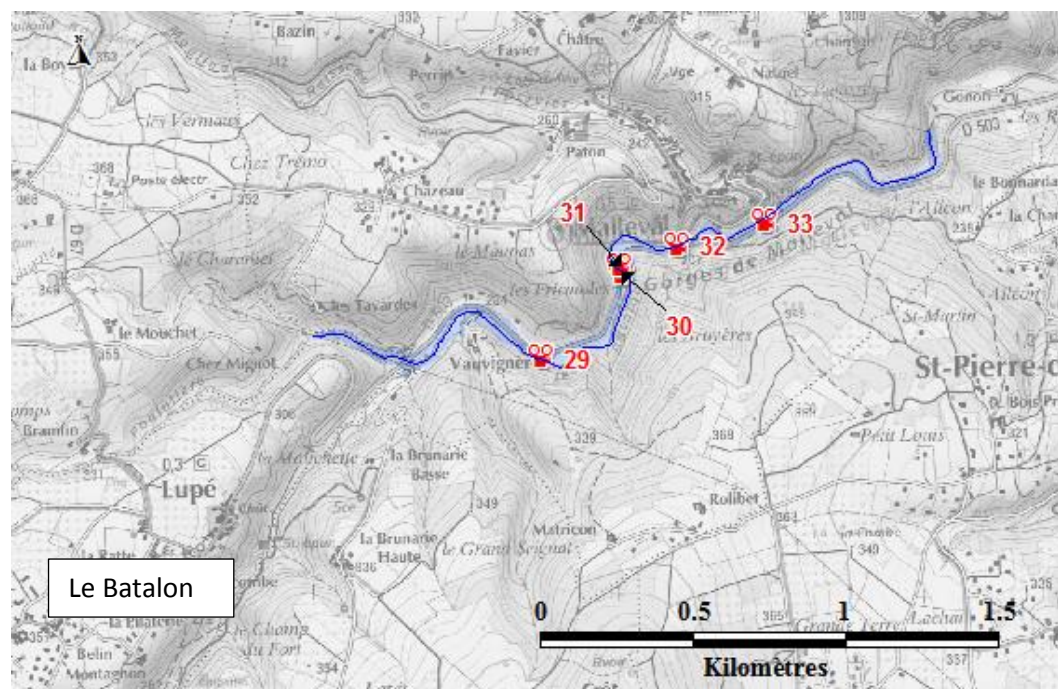


Photo 29 : remblai en lit majeur - axe préférentiel = route – aval Vauvignère – RD503 – Commune de Malleval



Photo 30 : seuil en amont de l'ouvrage du pont RD503 – Commune de Malleval

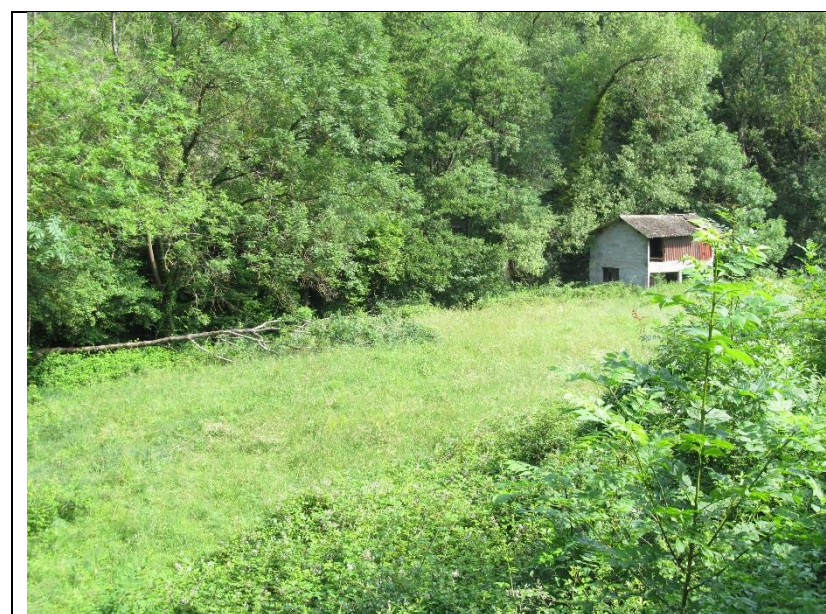


Photo 31 : construction en zone inondable aval pont D503 entre les Fricaudes et les Bruyères – vue vers l'aval – Commune de Malleval



Photo 32 : construction en zone inondable - vue vers l'aval – Commune de Malleval

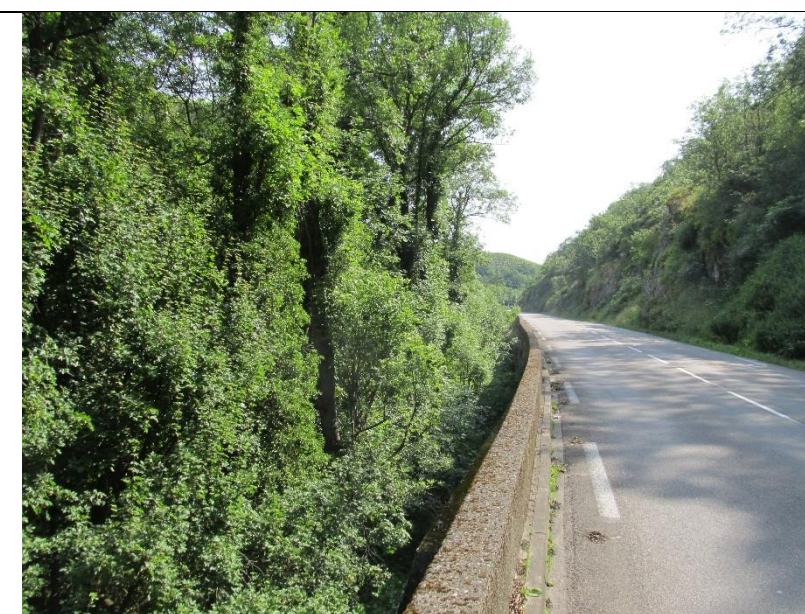


Photo 33: route en profil mixte - à cheval sur talus hydrogéomorphologique – Commune de Malleval

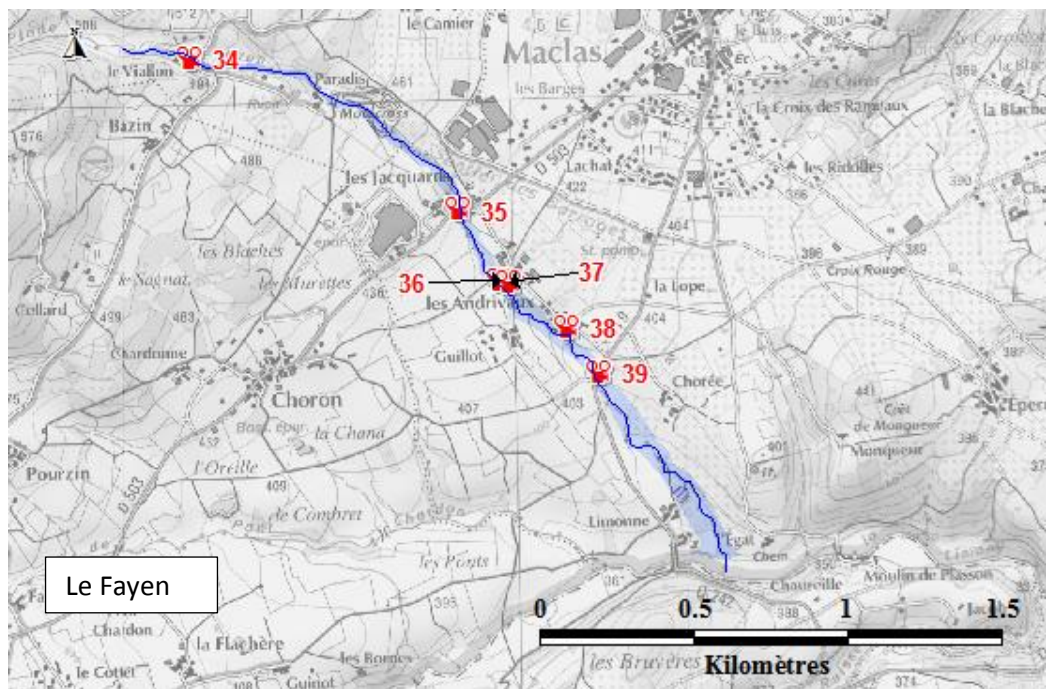


Photo 34 : construction en zone inondable - vue vers l'amont – lieu-dit le Viallon – Commune de Véranne



Photo 35 : maisons en zone inondable - vue vers l'amont - Commune de Maclas



Photo 36 : maisons hors zone inondable - vue vers l'amont - Commune de Maclas



Photo 37 : limite de la zone inondable en rive droite - Commune de Maclas

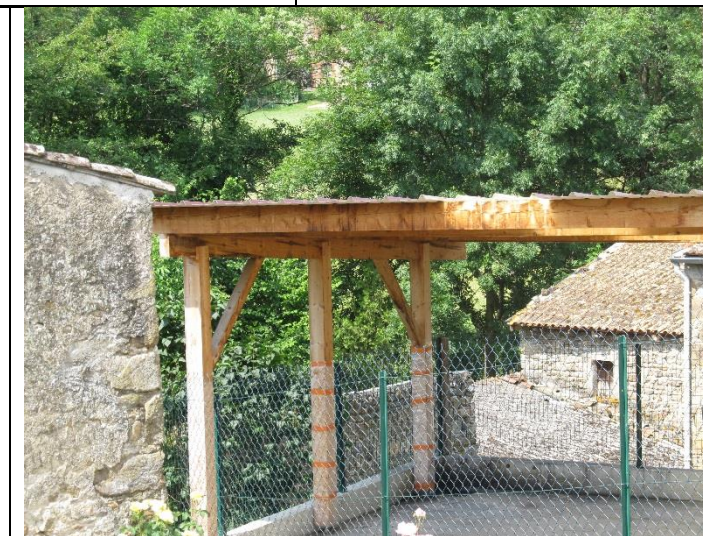


Photo 38: maison basse en zone inondable vue depuis la rive droite - Commune de Maclas



Photo 39 : step - Commune de Maclas

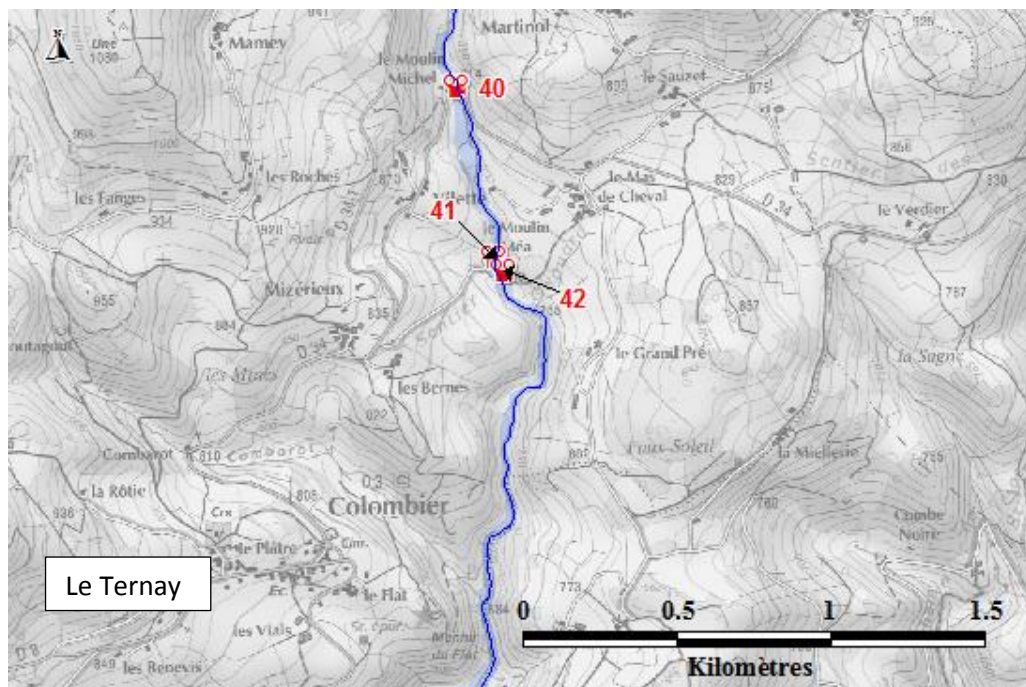


Photo 40 : Moulin Michel en zone inondable en rive droite - Commune de Colombier



Photo 41 : maison à cheval sur talus hydrogéomorphologique - vue vers aval - Commune de Colombier



Photo 42 : partie basse maison en zone inondable - vue depuis la rive gauche - Commune de Colombier

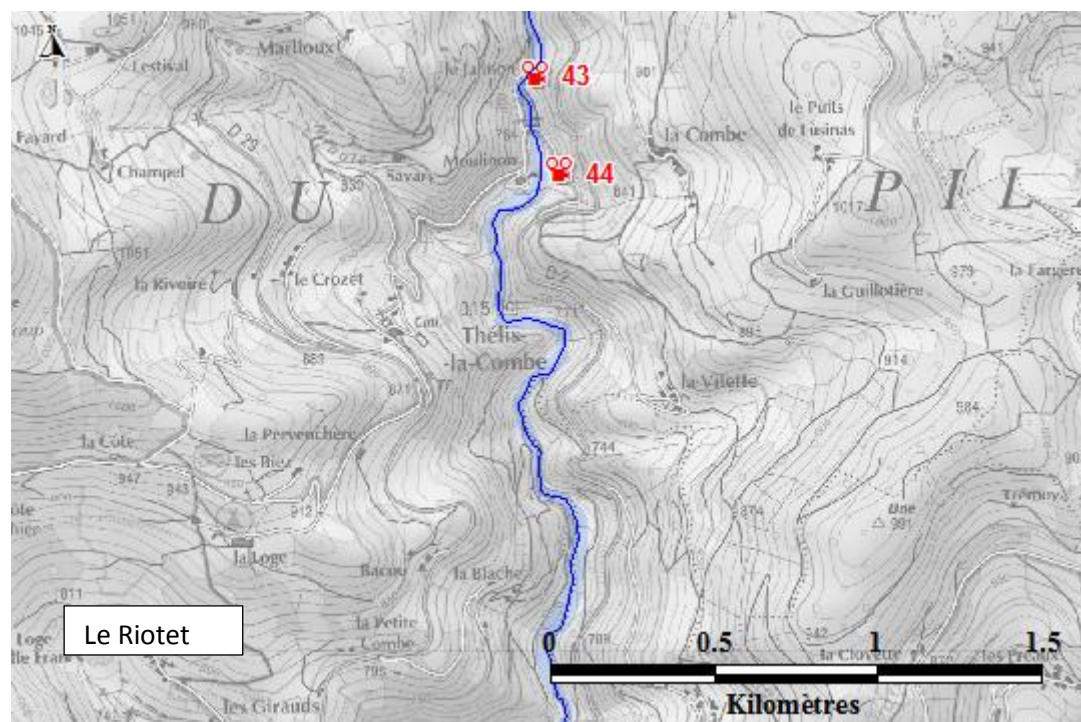


Photo 43 : maison en zone inondable - vue depuis la rive gauche - Commune de Thèlis-la-Combe



Photo 44 : nouvelle construction en zone inondable vue depuis la rive gauche - Commune de Thèlis-la-Combe

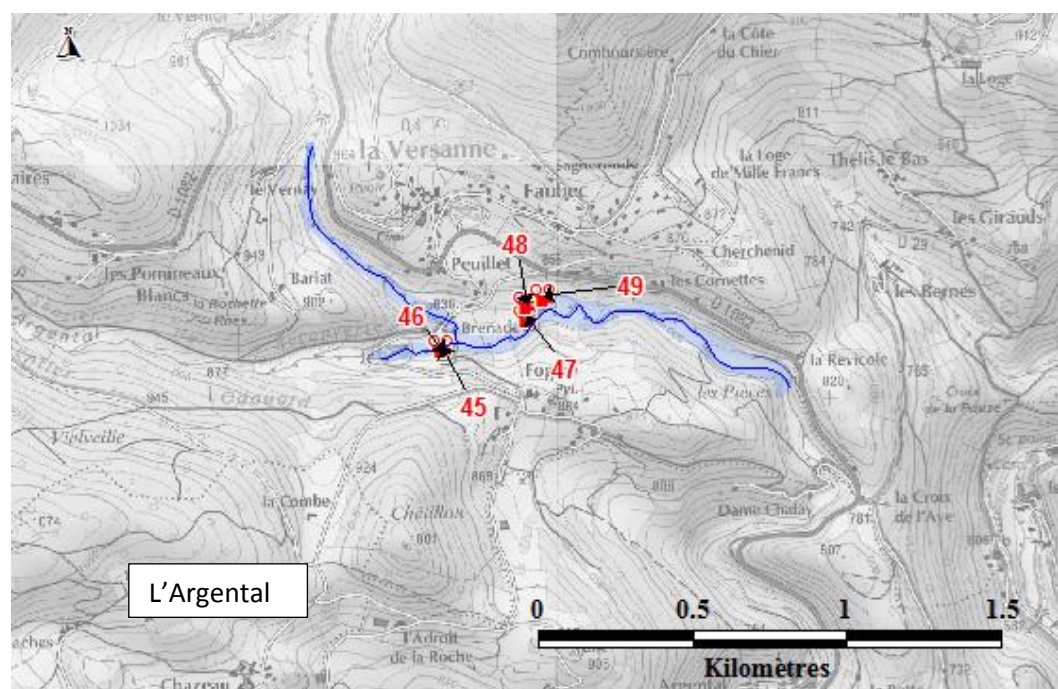


Photo 45 : maison en zone inondable - vue vers l'amont - Commune de la Versanne



Photo 46 : maison en zone inondable - vue vers l'aval - Commune de la Versanne



Photo 47 : vue vers l'amont - limite du talus hydrogéomorphologique - Commune de la Versanne



Photo 48 : Step en remblai rive gauche- Commune de la Versanne



Photo 49 : ancien talus hydrogéomorphologique, remblai de la step - rive gauche - Commune de la Versanne

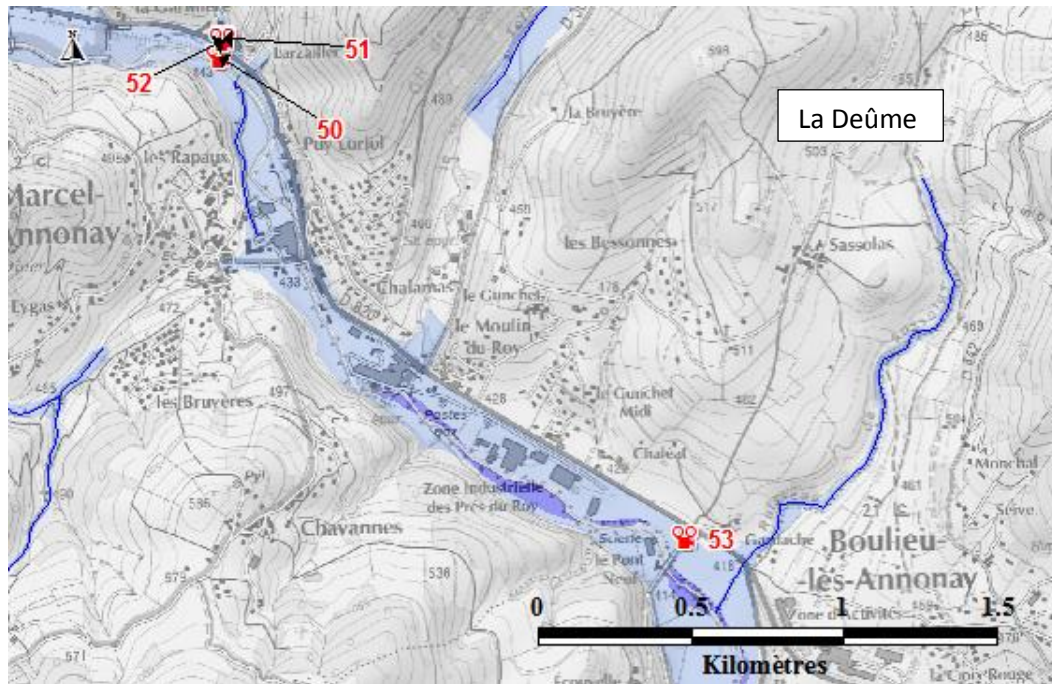


Photo 50 : atterrissage sous ouvrage SNCF - rive gauche Deûme – confluence Garinière/Deûme – Commune de Saint-Marcel-lès-Annonay



Photo 51 : maison en zone inondable vue vers amont – ruisseau de la Garinière – Commune de Saint-Marcel-lès-Annonay



Photo 52 : construction en zone inondable – vue vers l'aval – ruisseau de la Garinière – Commune de Saint-Marcel-lès-Annonay



Photo 53 : vue vers l'amont de la zone inondable – rive droite Deûme – Pré du Prince – Commune de Saint-Marcel-lès-Annonay